



Ville d'Isbergues

5 A, Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-109

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

portant sur

**l'interdiction de stationnement et la restriction de la circulation
rue du Souvenir le mardi 1er avril 2025**

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande en date du 27 mars 2025 par Monsieur Sylvain WILLAUME pour l'entreprise SANTERNE RESEAUX ARRAS, route de Béthune, 62054 STE CATHERINE,

Considérant qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter les travaux sur le réseau aérien HTA, rue du Souvenir à ISBERGUES (62330),

Considérant que ces travaux seront réalisés par l'entreprise SANTERNE RESEAUX ARRAS, route de Béthune, 62054 SAINTE CATHERINE,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le stationnement sera interdit et la circulation sera restreinte au droit des travaux susmentionnés, situés rue du Souvenir à ISBERGUES, le 1er avril 2025.

Article 2 : La circulation sera alternée et il sera interdit de dépasser. La vitesse sera limitée à 30 km/heure.

Article 3 : Le bénéficiaire aura la charge de la signalisation réglementaire de son chantier, de jour comme de nuit, et sera responsables des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.



Ville d'Isbergues

5 A, Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-109

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville d'Isbergues, et peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le 28 MARS 2025

Le Maire,

A blue ink handwritten signature is written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE D'ISBERGUES' at the top and '62330' at the bottom, with a central emblem depicting a horse and a building. Two small stars are positioned on either side of the emblem.

David THELLIER

Publié le 28 MARS 2025